

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Rhône-Alpes  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Sud-Est

**Décision n° 53631 du 6 juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est**

NOR : INTJ1512172S

Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 92458 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424061S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> août 2015:

**Richard, Laurent** Nigend : 164 124 Numéro de livret de solde : 8 020 883

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> août 2015:

**Tessier, Gilles** Nigend : 132 211 Numéro de livret de solde : 5 295 378

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> août 2015:

**Descargues, Christophe** Nigend : 203 816 Numéro de livret de solde : 8 054 742

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> août 2015:

**Desroches, Jean-Christophe** Nigend : 233 481 Numéro de livret de solde : 8 086 164

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juillet 2015.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie de Rhône-Alpes  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,*  
C. DUPOUY